

Circulaire de rentrée 2020/2021



Chers parents,

Une nouvelle année démarre avec tous nos vœux de sérénité et de projets menés en leur intégralité. Nous avons le plaisir d'accueillir 15 nouvelles familles et 23 nouveaux enfants. Les effectifs d'élèves inscrits sont : PS-MS : 27 ; GS-CP : 25 ; CP-CE1 : 30 ; CE2-CM1 : 26 et CM1-CM2 : 29.

L'équipe éducative est remodelée, vous en trouverez les détails ci-après.

Au niveau de la direction, Mme Lemessager a reçu la délégation de pouvoir en cas d'absence de ma part. A chacun, élèves, enseignantes, personnels encadrants, nous souhaitons une intégration réussie grâce à l'accompagnement de l'équipe et une bonne année scolaire à tous.

Valérie Carosio et l'équipe enseignante.

Organisation pédagogique

Chef d'établissement : Valérie CAROSIO

Equipe enseignante :

PS/MS : Mme Vanessa ROUILLARD

MS /GS : Mme Mathilde POUCHARD

CP/CE1 : Mme Aline DAUGUET

CE2/CM1 : Mme Frédérique LEMESSAGER

CM1/CM2 : Mme Valérie CAROSIO, Mme Karine GAUTHIER (le lundi, journée de décharge)

Personnel éducatif :

- ASEM PS/MS : Mme Béatrice ROCHEFORT
- ASEM MS / GS : Mme Catherine CHEVALIER
- Employée OGEC (étude du soir en élémentaire) : Mme Cécile BRANDILY

Informations pratiques

* **Horaires de classe** : Précisés dans le protocole sanitaire, mail du 28/08 ou consultable sur le site internet de l'école

* **Horaires de la garderie et de l'étude** :

Matin : Garderie de 7h15 à 8h25 sur le site de la maternelle (classe au bord de la route : MS-GS) sans nécessité de prévenir auparavant.

Soir : Etude : 16h45 à 17h40 en salle de permanence du collège (sortie côté rue), puis garderie.
Garderie : 16h45 à 18h45 précises dans la classe maternelle de MS-GS.

MERCI de signaler votre présence en utilisant la sonnette ou en frappant à la porte de la classe.

* **Cantine** : Chaque élève doit être enregistré sur le portail familles, les démarches sont à effectuer en passant à la mairie.

* **Documents de rentrée** :

Vous trouverez dans le cahier de correspondance, joints à cette circulaire, les documents suivants :

- Le calendrier de l'année scolaire.
- **Plusieurs fiches de renseignements*** : pour la comptabilité, pour l'école en cas d'urgence et avec diverses autorisations à fournir.
- Les tarifs 2020/2021 sur la fiche compta
- La convention de scolarisation*
- Le document « Acceptation du RI » : Le règlement intérieur envoyé par mail le 28/08 (consultable sur le site internet de l'école), est à lire attentivement. Le document attestant votre acceptation de ce règlement est à signer pour être conservé par l'enseignante.

Ces documents sont à retourner **aussi vite** que vous pouvez à l'enseignante de la classe. (Documents marqués d'un *).

Les attestations d'assurance (individuelle accident et responsabilité civile) doivent également nous parvenir au plus vite ! Aucune activité ayant lieu à l'extérieur (sport à la salle) ne sera autorisée sans ces documents.

Projet d'accompagnement individualisé :

Les enfants qui suivent un traitement régulier susceptible d'être administré sur temps scolaire (type Ventoline asthme) doivent être vus par Mme Bernard Breillat au Centre Médico scolaire de Dinan, à contacter au 02-96-85-31-36. Si le PAI a déjà été rédigé, il suffit de remplir la demande de renouvellement (imprimé donné en juin ou à retirer à l'école).

Si vous ne recevez pas les mails de l'école, il est important de le signaler. Les enseignantes communiqueront également avec vous de cette façon.

Merci de votre attention - Bonne semaine de rentrée !